

■ **Fondation Abraham Louis Breguet**, à Le Chenit, CH-550-0172624-5, sauvegarde du patrimoine horloger (FOSC du 20.06.2002, p. 14). Selon décision du 25 novembre 2005 du Département des Finances du canton de Vaud, la fondation est dissoute. Aubert Pierre, Breguet Emmanuel, Geiser Edgar, Hayek Nicolas G., Reymondin Charles-André, Simonin Antoine, et Viguerie Christophe ne sont plus membres du conseil; leur signature est radiée. La fondation est engagée par la signature individuelle de Kenel Thierry, de Schwyz, à Savigny, liquidateur. Journal no 13689 du 14.12.2005 (03157422 / CH-550.0.172.624-5)